



L'EAU,
notre bien
commun

2nd rencontre

Montsoreau,
mercredi 3 avril
9h30-12h30

Participants

31 participants étaient réunis pour cette seconde rencontre sur « l'eau, notre bien commun » (cf. annexe 1).

I. INTRODUCTION

La synthèse des travaux de la réunion 1 a été présentée par les animateurs (cf. téléchargeable sur ici2038.fr), puis le groupe s'est réparti en sous-groupes pour traiter les 4 questions proposées :

- ★ Comment donner de **la place aux citoyens dans la gouvernance de l'eau** pour encourager une gestion collective et responsable ?
- ★ Comment **imaginer des modalités de gestion collective de la ressource en eau** face au défi du changement climatique, permettant de mieux prendre en compte la diversité des besoins et usages ?
- ★ Quelles **synergies entre les acteurs des territoires** (complémentarités, alliances) pour améliorer la connaissance et créer les conditions d'une action efficace, collective et coordonnée en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques ?
- ★ Comment **réduire la vulnérabilité des activités actuelles et futures** en s'appuyant sur une vision prospective afin d'ajuster les besoins à la ressource (quantité et qualité) et à la fragilité des milieux aquatiques ?

II. PLACE DES CITOYENS

Comment donner de la place aux citoyens dans la gouvernance de l'eau pour encourager une gestion collective et responsable ?

Orientations stratégiques

- * **Information des citoyens**, la diffusion afin que chacun connaisse le cycle de l'eau : production, traitement, distribution, assainissement.
- * **Service public de la gestion de l'eau avec l'implication des citoyens** dans les instances de décision.
- * **Participation citoyenne à la connaissance, la régulation de l'eau**, la diffusion d'information, à des commissions décisionnelles. Considérer les citoyens comme des lanceurs d'alerte
- * **Implication du Parc dans les outils de gestion de l'eau à l'échelle du territoire.**

Pistes d'actions

- Un rôle des citoyens plus accrue dans le contrôle et la préservation des milieux aquatiques, via notamment leur participation à une commission du Parc

Rôle du Parc

- Participation de citoyens à la commission du Parc sur l'eau
- Relai de la préoccupation citoyenne sur l'eau : lanceurs d'alerte (il est précisé par un participant que France nature Environnement : sentinelles de l'environnement. Soutien juridique lorsqu'il y a des questions juridiques)
- Diffuser des informations complémentaires, suivi de la gestion de l'eau à partir d'indicateurs simples et compréhensibles. (Comme la possibilité ou non de se baigner dans la Loire par exemple).
- Label Parc sur la gestion, l'utilisation de l'eau pour faire connaître les actions intéressantes. A destination des agriculteurs, des industriels, des particuliers...

Nécessaire clarification du poids réel de la centrale sur la problématique locale de l'eau.

III. GESTION COLLECTIVE - 2 GROUPES

Comment imaginer des modalités de gestion collective de la ressource en eau face au défi du changement climatique, permettant de mieux prendre en compte la diversité des besoins et usages ?

Orientations stratégiques

Groupe 1

- * **Instance pour mettre en relation les questions liées à la préservation des milieux et les besoins existant et à venir en eau** associant les usagers (citoyens), les agriculteurs, les différentes institutions.

- * **Influencer par la formation et la pédagogie au développement de cultures** moins gourmandes en eau. Tenir compte des besoins des agriculteurs
- * **Préserver les milieux humides, la biodiversité**, les nappes phréatiques.

Pistes d'actions et rôle du Parc

- Planter des haies, entretenir les mares existantes.
- Stocker l'eau, notamment pour l'agriculture, au lieu de prélever dans les nappes, stocker l'eau pluviale.
- Créer des fossés.
- Promouvoir les cultures moins gourmandes en eau.
- Pédagogie pour économiser l'eau : entreprises, chantiers, agriculture, dans les communes.
- Maintenir et adapter des systèmes vivriers en lien avec le changement climatique.
- Associer la recherche universitaire et les autres acteurs concernés (INRA, Chambre agriculture) pour créer une mission de l'eau dans le PNR : étude spécifique sur certains territoires...
- PNR instance consultative et décisionnelle pour favoriser et rendre efficace l'assainissement non collectif.
- Une mission, un chargé de mission, une commission liée à l'eau à créer pour assurer le relais entre les usagers/les citoyens et les instances entre elles.

Groupe 2

Orientations stratégiques

- * **Préserver les milieux et adapter les activités à ces milieux.** Faire évoluer les usages pour les adapter aux milieux et pas l'inverse.
- * **Réduire la pollution des eaux et principalement celle liée à l'agriculture**, mais aussi les eaux industrielle et domestique.
- * **Concilier la préservation des patrimoines naturels et des patrimoines historiques.**
- * **Faire baisser les consommations d'eau.**

Pistes d'actions et rôle du Parc

- Dans les sites classés le Parc a un rôle à jouer pour mettre en relations les acteurs de la préservation des patrimoines bâtis, historiques et les acteurs de la préservation du patrimoine naturel (ex : Richelieu canaux de très mauvaise qualité ou seuils des moulins sur les cours d'eau).
- Adapter nos usages et nos pratiques : économie d'eau, eaux gouttières pour arroser le potager. Ne pas utiliser de l'eau potable dans les toilettes...
- Développer des outils de connaissances pour mieux connaître le territoire, définir des indicateurs... (fonctionnement de l'hyposystème global, quantité d'eau disponible tenant compte de la préservation des milieux dans un contexte de rareté de la source lié au réchauffement climatique)

- Développer et encourager les pratiques d'agriculture biologique (appro. des cantines).
- Avoir des espèces agricoles adaptées au climat qui ne demandent pas plus d'eau que le milieu peut en fournir.
- Si irrigation, privilégier les techniques efficaces (goutte à goutte..).
- Restauration des milieux aquatiques et préservation des zones humides.
- Actions sur les stations d'épuration et l'assainissement non collectif.
- Education notamment auprès des écoles
- Création d'une instance du PNR qui travaille sur la question de l'eau.
- Intervenir dans les endroits du Parc où peu de structures interviennent sur l'eau.
- Gestion de l'eau pluviale et industrielle : infiltrations, pollutions...
- Stockage d'eau : désaccord dans le groupe sur leur pertinence. Les réserves en surfaces ne préservent pas les nappes car elles empêchent les eaux de rejoindre les nappes. (attention aussi aux continuités écologiques).

IV. SYNERGIES ENTRE ACTEURS

Quelles synergies entre les acteurs des territoires (complémentarités, alliances) pour améliorer la connaissance et créer les conditions d'une action efficace, collective et coordonnée en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques ?

Orientations stratégiques

- ★ **Amélioration de la connaissance globale du système eau** notamment pour les experts : expertise de l'eau cloisonnée (notamment/cycles).
- ★ **Vison globale partagée.** Inciter la rencontre entre experts pour parler le même langage, avoir un logiciel commun, avant de diffuser l'info
- ★ **Développer la diffusion de l'information.** Sortir du « ventre mou » de l'information.

Pistes d'actions et rôle du Parc

- Forums, conférences : moyens matériels et humains à mobiliser.
- Des échanges entre experts mais aussi avec les citoyens. Chacun a une expertise. L'expertise n'est pas que technique. L'expérience, le vécu est important. Chacun peut progresser et avancer ensemble (l'expertise fondamentale n'est pas suffisante pour arriver à des résultats).
- Réseaux de communication, de diffusion à travailler avec des moyens que le Parc doit mobiliser (chargé de mission de communication essentiel). Une « bonne agressivité » au niveau de la communication. Aller à la rencontre des gens, notamment ceux qui ne sont pas forcément demandeurs d'infos.
- Communication aussi dans les écoles, animations (eau, connaissances préservation...).
- Rassembler l'information pour la diffuser.
- PNR : rôle de coordination.

V. REDUCTION DES VULNERABILITES

Comment réduire la vulnérabilité des activités actuelles et futures en s'appuyant sur une vision prospective afin d'ajuster les besoins à la ressource (quantité et qualité) et à la fragilité des milieux aquatiques ?

Orientations stratégiques

- * **Accompagner l'adaptation des activités**, accompagner la transition dans un territoire qui a une histoire assez récente d'un déploiement d'activités assez exponentielle.
 - Trouver des modes d'adaptation et accompagner les activités au moins pendant une période transitoire ; Sachant que plus ça va plus cette période transitoire s'amenuise et nos marges de manœuvres sont de plus en plus courtes.
- * **Concilier les activités et la préservation des milieux aquatiques et leurs besoins en eau.**
- * **Repenser les activités et le modèle de développement à moyen terme.**

Pistes d'actions et rôle du Parc

- Communication : sur l'eau et aussi se faire connaître (qui est le Parc quelles sont ses valeurs). Traducteur, vulgarisateur, adapter le langage, le transformer pour que les informations soient comprises par tous.
- Planification : sur les vulnérabilités la question de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire doit être prise en compte (PNR décisionnaire ?). Cela ne sert à rien par exemple d'implanter des activités qui ont besoin d'eau sur un territoire où il n'y en a pas assez : (lien entre connaissance de la ressource, l'espace, les usages...).
- Technique : réutilisation, stockage, nouvelles technologies économes en eau / Rôle du PNR : échanges techniques, veilleurs des nouvelles pratiques pour les diffuser.
- Zones humides : Elles permettent la captation et la gestion des eaux au plus près : solution fondée sur la nature.
- Etudier et promouvoir des systèmes d'épuration alternatifs (phyto- épuration par exemple)
- Réutilisations des eaux de stations d'épuration,
- Stockage de l'eau avec des infrastructures : débat sur l'opportunité au sein de groupe
- Connaissances nécessaires/diagnostic de vulnérabilité du territoire : qui définit les volumes prélevables ? Quel avenir pour les centrales nucléaires...
- PNR, interface pour préconisations de techniques adaptatives : stockage des eaux pluviales : mais si on la stocke elle ne va plus dans les milieux (fausse bonne idée ?) ou réutilisation des eaux des stations d'épuration, cette eau n'est pas une eau disponible en plus, elle est nécessaire aux milieux, à la ressource en eau...
- Le PNR : un territoire étendu, de confluence, une expression géologique variée, donc besoins et solutions variées d'une gestion adaptative dans le temps et dans l'espace. le PNR, une valeur ajoutée pour produire des arbitrages.
-

ANNEXE – Liste des participants

Profil	Nom	Prénom	Structure - si besoin	Total
Agent de collectivité	BLAIZE	Fabien	Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vienne	1
	COURTIN	Emmanuel	CD49	1
	GALLARD	Jacques	CCTOVAL	1
	LAURENDEAU	David	Communauté d'Agglomération Saumur val de Loire	1
	MOUNEREAU	Laurent	Syndicat Layon Aubance Louets (SAGE Layon Aubance Louets)	1
	MECHIN	Marylou	Syndicat de la manse étendu	1
Total Agent de collectivité				6
Agent de l'Etat	GUERTON	Jean-Pierre	DDT 37	1
	GUILLAUD	Laurent	Agence Française pour la Biodiversité	1
	LECOMTE	Dany	DDT 37	1
	GELLE	Geraldine	DDT 49	1
Total Agent de l'Etat				4
Agriculteur	BERNIER	Gérard	EARL Champs des hérissons	1
Total Agriculteur				1
Associatif	ALHINC	Claudine	Université Populaire du Saumurois	1
	BOUCHET	Laurent	CPIE Touraine Val de Loire	1
	DEGUET	Gilles	SEPANT	1
	FRANCHETEAU	Jean-Paul	Regards sur les terroirs de Loire	1
	HENNEBEL	Franck	CPIE Touraine Val de Loire	1
	HIPPOLYTE	Jean-Claude	La Sauvegarde de l'Anjou	1
	LOISEAU	Marie-Louise	Elu référent - CPIE Touraine-Val de Loire	1
	RACLIN	Dominique	Loire vélo nature	1
	THARRAULT	Jean	LPO Anjou Sauvegarde de l'Anjou	1
	BIDAULT	Loïc	Sauvegarde de l'Anjou - Conseil de Développement du Saumurois - Collectif Terre d'Avenir	1
	NICOLAS	Yann	Fédération de pêche du Maine-et-Loire	1
CRABERE	Nicole	Collectif Saumur Terre d'avenir	1	
Total Associatif				12
Chercheur	MACAIRE	Jean-Jacques	Université de Tours - Membre du CSP	1
Total Chercheur				1
Elu	PERSIN	Gérard	Commune de Montsoreau	1
	PONCHANT	Michel	Elu référent Eau	1
Total Elu				2
Habitant	BARON	Béatrice	SEL	1
	COUDRIN	Benoit	Conseil Départemental d'Indre-et-Loire	1

	LEROY	Jean-Maurice		1
	PRADERE- NIQUET	Hélène		1
Total Habitant				4
Consulaires, syndicats...	PEAUD	Pierre	SAGE THOUET	1
Total Consulaires, syndicats...				1
Total général				31